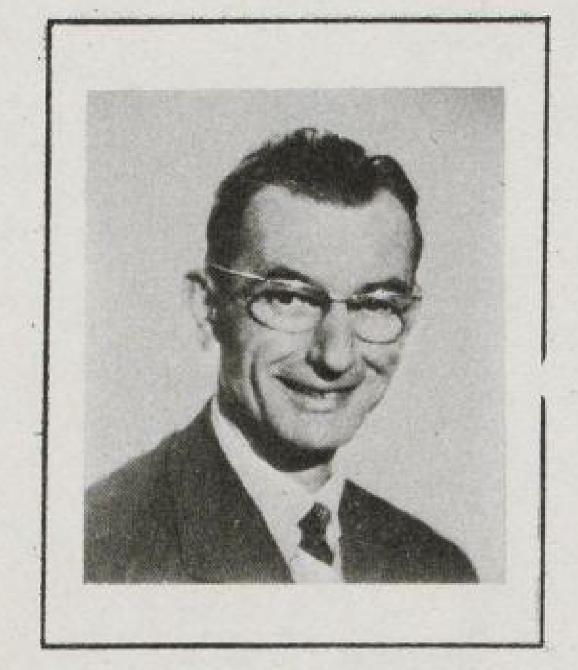
REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE



CIRCONSCRIPTION DE PRIVAS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 et 11 MARS 1973

(Scrutin de ballottage)

Henri CHAZE

Candidat de l'Union de la Gauche et de tous les Démocrates

Suppléant : **Albert VIALLE**

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Placé en tête des candidats de gauche au 1er tour, je suis devenu pour le second tour, le candidat de l'Union de la Gauche et de tous les démocrates.

Alors que la Gauche totalise 23110 suffrages, le député U.D.R. avec 18014 suffrages en perd 6068. Il peut et doit être battu dimanche prochain. La politique qu'il a toujours défendue a été condamnée par la majorité du corps électoral.

Il faut que la victoire des forces démocratiques du 1er tour se renforce dimanche prochain.

Pas une voix ne doit manquer au second tour.

Il dépend de vous que notre circonscription permette à l'Ardèche d'avoir un député qui défende les véritables intérêts de nos populations.

Henri CHAZE

- La Fédération Socialiste de l'Ardèche remercie les Électrices et Électeurs qui ont accordé leur confiance à ses candidats DESSUS et BERNE, permettant une progression remarquable des suffrages socialistes.

Pour le 2me tour elle appelle ces électeurs à voter massivement pour les candidats de l'Union de la Gauche pour le Programme Commun.

Henri CHAZE et Albert VIALLE

Pour le changement, toutes les voix socialistes doivent être là le 11 Mars.

La Fédération Socialiste de l'Ardèche

Vu : le candidat

Typo-Offset Coste Aubenas

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF